



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SANTÉ : GRANDE MOBILISATION LE 14 NOVEMBRE

Depuis de nombreux mois, les personnels de la santé sont massivement mobilisés.

Ce mouvement qui a débuté il y a maintenant plus de 6 mois dans les services d'urgences s'étend, aujourd'hui, aux autres services des hôpitaux et aux Ehpad.

Cette mobilisation est largement soutenue par la population, directement pénalisée par les fermetures de lits, de services ayant pour conséquences des délais d'attente de plus en plus longs, un accès aux soins dégradé, inégalitaire, de moins en moins de proximité et de plus en plus coûteux, à la charge des malades et de leur famille.

Aussi, les politiques de santé de ces dernières années, les différentes réformes de la santé et les lois de financement de la sécurité sociale ont un impact direct sur les conditions de travail des professionnels comme sur l'accès aux soins de la population. Mais, comme une provocation de plus, le projet de loi de financement de la sécurité sociale voté en première lecture, le 29 octobre dernier, prévoit un nouveau plan d'économie de plus de 4 milliards d'euros sur l'assurance maladie dont plus d'1 milliard sur les hôpitaux.

Face à la gravité de la situation, à la dégradation des conditions de travail des professionnels et de la qualité de prise en charge de la population, la CGT porte des exigences immédiates sur :

- renforcement significatif des moyens financiers pour les établissements, ce qui passe par une augmentation du budget d'au moins 5 % contre 2,1% prévu dans le projet de loi de Financement de la Sécurité Sociale ;
- fin de l'assujettissement des établissements de santé à la taxe sur les salaires qui représente 4 milliards d'euros ;
- recrutement de professionnel.le.s supplémentaires et véritable plan de formation pluridisciplinaire ;
- arrêt de toutes les fermetures d'établissements, de services et de lits ;
- mesures garantissant l'égalité de l'accès aux soins et de prises en charge pour la population sur tout le territoire ;
- revalorisation générale des salaires et reconnaissance des qualifications des professionnel.le.s ;
- prise en compte de la pénibilité par un départ anticipé à la retraite de toutes et de tous quel que soit leur statut de travail, public ou privé.

Financer ces mesures indispensables, c'est possible. Il suffit de rendre à la sécurité sociale les recettes qui lui reviennent. Le montant des exonérations de cotisations sociales et des niches fiscales représente un manque pour la sécurité sociale de 90 milliards d'euros, comme l'affirme la Cour des comptes. Il y a donc de quoi financer la santé, la retraite comme toute la protection sociale.

Le 14 novembre prochain, la CGT Santé et Action sociale, avec d'autres organisations syndicales et collectifs, appelle dans l'unité à une journée de mobilisation, avec des actions prévues dans tout le pays.

La CGT appelle à la participation la plus large possible à ces mobilisations qui s'inscrivent pleinement dans la construction de la grande journée nationale interprofessionnelle du 5 décembre prochain.

Montreuil, le 6 novembre 2019